



es sangliers

du bassin genevois

enseignements majeurs

Quelques

Les mouvements transfrontaliers de sangliers sont peu importants, notamment ceux induits par la chasse.

En période de chasse, les sangliers qui se trouvent dans un rayon de 2 km en périphérie de la réserve viennent s'y baigner le jour, délaissant ainsi la zone chassée. Cette concentration augmente le risque de dégâts agricoles en zone périphérique.

La dispersion des sangliers correspond à ce qui est connu : 80% des sangliers sont morts à moins de 5 km du lieu de leur capture. Les distances moyennes parcourues varient cependant suivant leur localisation géographique :

- 2,7 km sur le secteur de « Moulin de Vert », localisé au cœur des sites protégés du canton de Genève
- 5,2 km sur le secteur de « l'Étourel » en France où le sanglier est chassé en battue.

Les battues d'effarouchement (2 à 3 répétitions) dans la réserve de l'Étourel sont efficaces : elles augmentent le tableau de chasse aux abords immédiats et diminuent de fait les concentrations néfastes.

L'effort de chasse, excessif en périphérie de la réserve, doit être maîtrisé et non subi : limitation des jours et interruption périodique. Chasser moins pour chasser plus efficacement.

Les dénombrements fiables de sangliers n'existent pas à ce jour. Les méthodes disponibles demandent beaucoup de moyens et fournissent des résultats peu précis. Il faut se concerter entre acteurs locaux concernés par l'espèce, sur un territoire donné, au moins deux fois par an : à mi-saison de chasse et à l'issue. Cette concertation, avec les agriculteurs, permet de définir si le seul de population est acceptable ou non, et les mesures préventives nécessaires.

Les tirs de nuit dissuasifs pour écarter les sangliers des cultures sont peu efficaces. Les individus de la même compagnie ne modifient pas leur utilisation de l'espace.

La cohésion des compagnies est effective quand les sangliers sont baugés en journée et moins évidente quand ils recherchent leur nourriture. En effet, la nuit, les attitudes supposées de « laie meneuse » n'ont pas été mises en exergue.

Sur le canton de Genève, les classes d'âge des sangliers tués influent assez peu sur la dynamique de la population. Une laie a, en moyenne, une prolificité de 5 embryons sur le bassin ; 4,6 pour les juvéniles et 7,1 pour les adultes.

Il faut privilégier une gestion quantitative de la chasse : augmenter les prélèvements de sangliers lorsque la dynamique de population entraîne un accroissement trop important des effectifs et inversement.

S'ils dépassent des conflits souvent stériles, gestionnaires de la faune, chasseurs et agriculteurs ont un rôle majeur à jouer de concert, en faveur des milieux naturels. L'étude a ainsi révélé une incidence de l'urbanisation sur la population de sangliers. Par exemple, des effets de « nasse » (ruptures de corridors biologiques) qui génèrent des concentrations et problèmes (dégâts agricoles, collisions) sur certains secteurs.

Le sanglier du bassin genevois se révèle être un bon indicateur de l'intérêt des trames vertes. Sur les zones fortement urbanisées, la conservation d'espaces naturels dédiés à l'agriculture, à la biodiversité sauvage, aux déplacements de la faune et aux loisirs comme la chasse est un enjeu majeur. Agriculteurs, chasseurs, défenseurs de la nature doivent agir de concert afin que cet objectif commun soit intégré dans les politiques d'aménagement du territoire.

Les mesures de prévention des dégâts comme l'agrainage en ligne et la protection des cultures sont des solutions efficaces. Elles doivent être utilisées ponctuellement au cours de l'année. Leur mise en œuvre planifiée limite utilement les déprédations.

Groupe transfrontalier pour la gestion des sangliers du bassin genevois

enseignements majeurs

www.sangliers-francosuisse.com



INTERREG IIIA FRANCE-SUISSE

Quelques

Une étude
et enfin
des certitudes

www.sangliers-francosuisse.com

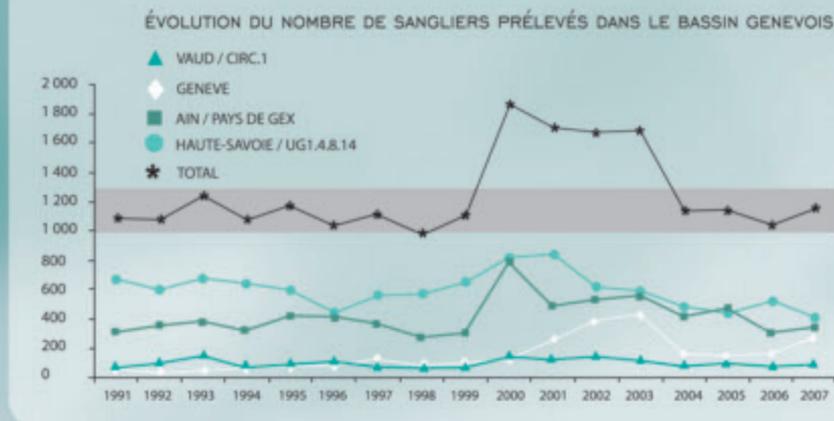


Le bassin genevois

Le bassin genevois est un territoire vaste de 680 km². La forêt couvre les massifs montagneux. Les parties basses sont historiquement dévolues à l'agriculture, avec aux trois quarts des herbages, mais aussi des vignes et des céréales. Un pôle d'urbanisation ne cesse de se développer autour de Genève ; aujourd'hui presque 700 000 habitants. Les infrastructures routières et ferroviaires traversent et circonscrivent cet espace. La réglementation, l'organisation diffèrent suivant les entités administratives que sont les départements français de l'Ain, de la Haute-Savoie et les cantons suisses de Genève, de Vaud.



Le sanglier est présent de longue date sur le bassin. Les effectifs se sont fortement accrus au début de ce millénaire. L'augmentation des dégâts aux cultures agricoles s'est accompagnée de situations conflictuelles entre les gestionnaires de la faune sauvage et les exploitants agricoles. Cette crise a eu également un impact financier direct en matière d'indemnisation culminant à 540 000 € (830 000 CHF) en 2001.

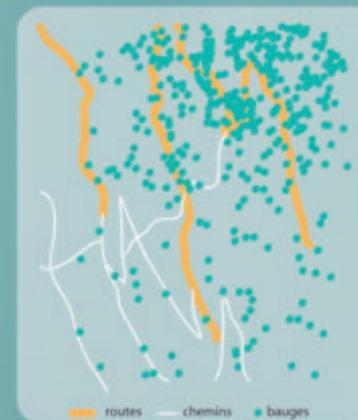


Le sanglier est majoritairement chassé (sur trois des entités). Des tirs de régulation sont réalisés sur le canton de Genève par des gardes assermentés, car la chasse y est interdite depuis 1974. Un prélèvement total situé entre 1000 et 1300 sangliers semble traduire un équilibre satisfaisant.

OÙ SE BAUGENT LES SANGLIERS EN JOURNÉE ? LOIN DES CHEMINS ET PRÈS DES ROUTES...



La fréquentation humaine (chasse, promeneurs, ...) perturbe la quiétude des milieux naturels et influe sur la distribution des sangliers.



Un sanglier poursuivi par des chiens (grande ou petite quête) s'enfuit sur une distance variable, mais durant une période d'environ 3/4 d'heure. Après 2 à 3 jours, certains sangliers reviennent au point de départ et d'autres non.

Une étude scientifique et technique sur les sangliers du bassin genevois a été menée de 2002 à 2008 afin de mieux cerner cette problématique complexe. 540 sangliers ont été capturés et marqués de boucles auriculaires dans l'intervalle. 165 ont été équipés d'émetteurs VHF et GPS afin de suivre leurs déplacements (près de 90 000 localisations). La finalité de cette étude était d'apporter des informations précises sur l'utilisation de l'espace par les sangliers du bassin genevois et de fournir des éléments de gestion durable des populations.

Les opérations de capture comme de suivi ont été réalisées avec la collaboration de plus d'une centaine de personnes : des professionnels de la faune sauvage, des bénévoles passionnés et autres universitaires ou stagiaires tous très motivés et impliqués. Sans cette collaboration exceptionnelle et transfrontalière, appuyée des soutiens nationaux conséquents de la part de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage pour la France, de l'Office Fédéral de l'Environnement (programme Wildman) pour la Suisse, des aides financières des conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie et de l'Union européenne (INTERREG IIIA France-Suisse), cette étude d'ampleur n'aurait pas été possible.

